

Avis DE CERTIFICATION

Un bulletin de la division Certification à lire de toute URGENCE

n° réf. N04-130

Le 23 décembre 2004

MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO N° 19

(remplace les avis CSA «Matériel audio et vidéo» n°s 15 et 16)

**Appelez-nous dès
aujourd'hui !**

**Nous pouvons vous aider à rester au
fait des changements qui influent sur
votre certification !
1-800-463-6727**

Voir la pièce jointe no 1 pour les entrées en vigueur.

Nous annonçons : Partie A: Publication d'une nouvelle édition de la norme CAN/CSA-C22.2 n° 1-04;
Partie B: Publication de la modification n° 3 à la norme CSA C22.2 n° 1-98;
Partie C: Différences entre les normes CAN/CSA-C22.2 n° 1-04 et CEI 60065-2001.

Voir la pièce jointe no 2 pour les numéros de classe visés.

Qui est visé ?

Les fabricants de matériel audio et vidéo et autre matériel électronique analogue.

Que devez vous faire ?

1. Des essais peuvent être requis afin de vous conformer à ces révisions. Veuillez communiquer avec le personnel d'ingénierie de la CSA afin de prendre les dispositions nécessaires en vue de faire soumettre vos produits aux essais requis.
2. Si aucune des révisions ne s'applique à votre conception des produits visés, veuillez en aviser le personnel d'ingénierie de la CSA ou la personne-ressource inscrite sur la liste afin de mettre à jour vos rapports de certification de manière à ce qu'ils reflètent la conformité aux révisions.
3. Veuillez nous faire parvenir une réponse au plus tard le 31 janvier 2005 en vous assurant d'inclure la documentation à l'appui requise*. Si des essais sont requis, nous vous indiquerons les échantillons que vous devrez fournir. Si des essais sont requis, nous vous indiquerons les échantillons que vous devrez fournir.

*Inclure les informations techniques et les matériaux ainsi que le nom et l'adresse de l'entreprise, l'emplacement des usines et le numéro de dossier de la CSA ou le numéro du contrat principal (si un tel numéro a été attribué) au moment de présenter la demande.

Vous souhaitez plus de renseignements techniques ?

Communiquez avec Brian McCran
par téléphone au 416.747.2207, télécopieur au 416.401.6874
ou courriel au brian.mccran@csa-international.org

Partie A:

- Annonce de la publication de la norme CAN/CSA-C22.2 n° 1-04, Audio, Video and Similar Electronic Equipment
- Voir Historique et justification : partie A
- Voir Dates d'entrée en vigueur : partie A

Partie B:

- Retrait des normes canadienne et américaine existantes Voir Historique et justification : partie B
- Voir Dates d'entrée en vigueur : partie B

Partie C:

- Comparaison des normes CAN/CSA-C22.2 n° 1-04 et CEI 60065-2001

**Voir la pièce jointe no 1
pour la date limite de
présentation des
demandes**

Si les modèles soumis ne sont pas conformes aux normes en vigueur, des dispositions doivent être prises pour les rendre conformes.

Si nous ne recevons pas de réponse concernant vos modèles présentement certifiés avant la date d'entrée en vigueur indiquée plus haut, nous annulerons la certification de ces produits.

Rendez-vous au www.csa-international.org
Cliquez sur Communiquez avec nous pour parcourir la liste de nos bureaux et partenaires
Rendez-vous au www.shopcsa.ca pour acheter une norme.



Pièce jointe no 1

Entrée en vigueur

Partie A - Publication de la CAN/CSA-C22.2 n° 1-04

À compter du 23 décembre 2004, l'édition 2004 de la C22.2 n° 1 devra servir à la préparation des rapports.

Il n'est pas nécessaire de soumettre les produits certifiés selon la C22.2 n° 1-98, y compris les modifications 1,2 et 3 (bulletin n° 12 et avis n°s 15 et 16) à une réévaluation avant le 1^{er} janvier 2010.

Historique et justification

Statut des versions canadienne et américaine de la CEI 60065

La C22.2 n° 1-04 contient la C22.2 n° 1-98 et les modifications 1, 2 et 3 comme il est indiqué dans le bulletin n° 12 et les avis n°s 15 et 16 ainsi que des modifications d'ordre rédactionnel.

La CAN/CSA- C22.2 n° 1 sera retirée le 1^{er} janvier 2010 et remplacée par des normes basées sur celles de la CEI.

Les UL 469, 813 et 1492 seront aussi remplacées par la ANSI/UL 60065-2003 le 1^{er} janvier 2010.

Rectificatif

- 1) L'article 6.7.2.3.1 devrait faire référence à l'article 6.7.2.2 f) et non 6.7.2.2 g).
- 2) L'article 14.6.2 devrait faire référence à l'article 2.2 et non au chapitre 2.
- 3) La référence SVT précédée d'une épée double au tableau 4 visant les appareils commerciaux installés sur tablette devrait être remplacée par un SVT précédé d'un double astérisque.
- 4) La note visant la figure 18 devrait être corrigée comme suit : acceptable region of Figure 17 et non acceptable region 16.

Partie B – Retrait des normes existantes

Certification pour le Canada

1. Le clients peuvent demander en tout temps que leurs produits soient évalués selon la CAN/CSA-C22.2 n° 60065-03 ou une norme parallèle basée sur une norme CEI.
2. Jusqu'au 1^{er} mars 2007, la certification pourra être accordée

Certification selon la CAN/CSA-C22.2 n° 60065-03

Produits certifiés selon les normes CSA	Date du retrait	Après la date de retrait des normes, les produits certifiés devront être conformes à
C22.2 No. 1-98, - 04	1 ^{er} janvier 2010	la CAN/CSA-C22.2 n° 60065-03 ou autre norme parallèle
E60065-00	1 ^{er} mars 2007	la CAN/CSA-C22.2 n° 60065-03 ou autre norme parallèle

Norme parallèle basée sur les normes CEI

- a) CAN/CSA-E384-14-95 Condensateurs fixes utilisés dans les établissements électroniques – Partie 14 : Spécification intermédiaire : Condensateurs fixes d'antiparasitage et raccordement à l'alimentation
- b) CAN/CSA-E335-2-26-01 *Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues – Partie 2 : Règles particulières pour les horloges*
- c) CAN/CSA-E335-2-56-01 Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues – Partie 2 : Règles particulières pour les projecteurs d'image et appareils analogues
- d) CAN/CSA-E60335-2-82-01 *Safety of Household and Similar Electrical Appliances – Part 2-82: Particular Requirements for Service Machines and Amusement Machines*

Certification pour les États-Unis

1. Les clients peuvent demander en tout temps que leurs produits soient évalués selon la plus récente édition de la norme.
2. Les normes UL 469, UL 813, UL 1492 et UL 6500-99 seront retirées **le 1^{er} janvier 2010** et remplacées par la ANSI/UL 60065-2003 ou une édition plus récente.
3. Après la date de retrait de ces normes, la certification ne sera plus valable et les produits devront être réévalués selon la ANSI/UL 60065-2003 (ou une édition plus récente).

Si la production de produits certifiés selon l'ancienne norme doit se poursuivre après la date du retrait de la norme, les fabricants devraient soumettre une nouvelle demande de certification selon la ANSI/UL 60065-2003 au moins trois mois avant la date de retrait.

Certification selon la UL 60065-03

Norme UL	Date de retrait	Après la date de retrait des normes, les produits certifiés devront être conformes à :
UL 469	1 ^{er} janvier 2010	ANSI/UL 60065-2003
UL 813	1 ^{er} janvier 2010	ANSI/UL 60065-2003
UL 1492	1 ^{er} janvier 2010	ANSI/UL 60065-2003
UL 6500-99	1 ^{er} janvier 2010	ANSI/UL 60065-2003

Partie C – Comparaison de la C22.2 n° 1-04 à la CEI 60065, 7^e édition

Un groupe de travail du Comité CSA sur la C22.2 n° 1 a comparé les deux normes et ses commentaires et suggestions font l'objet de la pièce jointe n° 3.

Vous êtes invités à nous faire part de vos commentaires. Veuillez les adresser à Brian McCran.

Pièce jointe no 2

Classes visées :

classe no :

2211 01 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO - Instruments de musique-

2211 51 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO - Instruments de musique-

2211 81 : MUSICAL INSTRUMENTS-

2221 01 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Accessories and Parts for Electronic Equipment

2221 03 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Component - Miscellaneous

2221 51 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Accessories and Parts for Electronic Products

2221 81 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Accessories and Parts-for Electronic Products-Certified to U.S. Standards

2223 01 : TRANSMITTERS AND RECEIVERS-Amateur, Commercial and Communication

2223 02 : TRANSMITTERS AND RECEIVERS-Amateur, Commercial and Communication

2223 81 : TRANSMITTERS AND RECEIVERS-Commercial and Communication - Certified to US Standards

2224 01 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Audio Equipment

2224 02 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Video Equipment

2224 03 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Audio Equipment with Telecommunication Features

2224 04 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Video Equipment with Telecommunication Features

2224 30 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Components

2224 51 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Audio Equipment

2224 52 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Video Equipment

2224 81 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Audio Equipment - Certified to US Standards

2224 82 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Video Equipment - Certified to US Standards

2224 83 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Audio Equipment with Telecommunicati-Features-Certified to U.S. Standards

2224 84 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Video Equipment with Telecommunicati-Features-Certified to U.S. Standards

2224 90 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Components - Certified to US Standards

2226 01 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Commercial Audio Equipment

2226 02 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Commercial Video Equipment

2226 03 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Commercial Audio Equipment with Telecom Features

2226 04 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Commercial Video Equipment with Telecom Features
 2226 30 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Components - Commercial Audio
 2226 32 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Components - Commercial Video
 2226 51 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Commercial Audio Equipment
 2226 52 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Commercial Video Equipment
 2226 81 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Commercial Audio Equipment - Certified to US Standards
 2226 82 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Commercial Video Equipment - Certified to US Standards
 2226 83 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Commercial Audio Equipment-with Tecommunication
 Features-Certified to U.S. Standards
 2226 84 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Commercial Video Equipment-with Telecommunication
 Features-Certified to U.S. Standards
 2226 90 : MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO-Components - Commercial Audio - Certified to US Standards
 2227 30 : JEUX ÉLECTRONIQUES COMMERCIAUX – composants -
 2227 01 : JEUX ÉLECTRONIQUES COMMERCIAUX
 2227 30 : JEUX ÉLECTRONIQUES COMMERCIAUX – composants -
 2227 51 : JEUX ÉLECTRONIQUES COMMERCIAUX
 9022 01 : INSTRUMENTS DE MUSIQUE COMMANDÉS PAR PIÈCES DE MONNAIE-
 9022 30 : INSTRUMENTS DE MUSIQUE - commandés par pièces de monnaie - com-
 9022 81 : INSTRUMENTS DE MUSIQUE - commandés par pièces de monnaie - certifiée selon les
 normes américaines
 9052 30 : DISPOSITIFS ET MATÉRIAUX D'ISOLATION - composants - matériaux-
 9052 80 : DISPOSITIFS ET MATÉRIAUX D'ISOLATION --certifiée selon les normes américaines
 9073 01 : COUPLEURS OPTIQUES - composants-
 9073 30 : COUPLEURS OPTIQUES - composants-
 9073 31 : COUPLEURS OPTIQUES --
 9073 32 : COUPLEURS OPTIQUES --
 9073 35 : COUPLEURS OPTIQUES - CATHODE RAY TUBE SOCKETS
 9073 36 : COUPLEURS OPTIQUES --
 9073 85 : COUPLEURS OPTIQUES --